

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 26 (2002)

Artikel: Quelques considérations sur le paysage
Autor: Chenal, Jérôme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE PAYSAGE

Le paysage «naturel»

Le paysage «naturel» est volontiers opposé au paysage «artificiel». Il faut comprendre qu'il y a deux types de milieu: d'une part celui de la campagne, le milieu naturel où la végétation, les roches et les cours d'eau forment le langage visuel et d'autre part celui de la ville, où la construction humaine, minérale et transformée, prend le dessus sur la nature. Identifier la ville, opposée à la campagne, ne pose généralement aucun problème; les images qu'elle produit sont des objets du quotidien. La ville, née du travail humain, reproduit le monde, l'organise. L'homme recrée son *imago mundi* en créant la ville. Il agence, forme des limites, à diverses échelles; de la chambre au quartier, du quartier à la ville voisine. Son catalogue de formes est connu; la rue, le bloc, la façade sont des éléments de la construction urbaine.

La campagne est plus ambiguë à définir, elle s'urbanise en nature. Le catalogue des formes n'est pas le même; la rangée d'arbres remplace la façade et la colline prend la forme du bloc. Pourtant, l'organisation de l'espace est identique à celle de la ville. L'image du monde est recréée, à une autre échelle, mettant en scène la nature. Mais la gestion de ce paysage «naturel» est artificielle et par conséquent totalement urbaine. La limite entre les deux n'existe plus depuis longtemps, depuis que l'homme a – hormis de rares exceptions – colonisé l'entier du territoire, tel

l'exemple qu'est la Suisse. Les notions de nature et d'artifice se mêlent pour ne plus être différenciables. L'homme vit en ville partout sur le territoire, seules les «rues» changent. Tout en précisant que le paysage est décrit ici sous un angle exclusivement perceptif et organisationnel ou de «management», et que toutes les notions biologiques d'écologie, de biotope ou de «milieu naturel» sont volontairement omises.

La construction du paysage par l'homme

Le propos peut s'appliquer aussi bien aux paysages de nature jurassiens que sur la Riviera vaudoise, haut lieu du tourisme helvétique. Dans le premier cas, les Franches-Montagnes véhiculent une image de milieu naturel, avec leurs sapins, leurs chevaux, leurs fermes au



Exemple d'interaction entre l'homme et le paysage naturel: la monoculture des sapins dans les Franches-Montagnes. Photo Jérôme Chenal.

toit à deux pans et leurs murets de pierres sèches. La monoculture des sapins n'est pas le résultat d'une lente sélection de la nature mais un véritable travail effectué par l'homme. La ferme organise l'espace et le milieu de vie de l'homme, jouant le rôle de centralité du quotidien. D'elle partent les chemins en courbes élégantes. D'elle partent les murets structurant le paysage. D'elle encore partent les chevaux... L'image résultante est effectivement une vision

de paysage de «nature» reprenant les formes naturelles, soulignant çà et là par un mur une courbe appartenant à la nature, mais elle laisse très vite apparaître que nous sommes dans une logique urbaine et que les éléments mis en place répondent à des critères stricts d'économie ou de proximité. Le cas de la Riviera vaudoise est encore plus net. Les touristes anglais, sous l'impulsion des Lumières en France, dont Rousseau, vont découvrir ou redécouvrir la

nature. Ils viendront pour cela en Suisse, entre Lausanne et Villeneuve admirer les paysages de *La Nouvelle Héloïse*. Toute la région organisera cette mise en scène, au-dessus de Clarens notamment où un téléphérique emmène les touristes fraîchement débarqués de Londres par la ligne du Simplon voir les descriptions, grandeur nature, de Rousseau. Une saison touristique sera même inventée, ce sera l'automne. La nature est sous contrôle et son rôle dans l'économie n'est pas négligeable.



Autre exemple d'interaction: le mur en pierres sèches. Photo Jérôme Chenal.

L'image du paysage

Il existe, au-delà de ce qui précède, c'est-à-dire entre le naturel et l'artificiel, deux types de paysages que sont le paysage réel et l'image du paysage. Le paysage réel, lieu de vie direct de l'homme, sans l'intervention de filtres comme l'œuvre d'art ou la mémoire, fait partie de la réalité quotidienne. Il se trouve ainsi dans les descriptions données précédemment. L'image par contre, véhiculée par les médias, les artistes et écrivains, les touristes et autres agents immobiliers, n'est pas celle de la réalité mais bien celle de la carte postale, c'est-à-dire un paysage tel qu'on aimerait le voir. Le syndrome de la carte postale est présent partout, et permet de forger une vision commune d'un lieu; les Franches-Montagnes et leurs fermes, sapins, murs et autres chevaux

en s
plage
ceinte
tant c
la nat
qu'au
qu'au
périp
radisi
teur
l'hom
carte
d'une
ge pé
avant
admin

Para et so

Le
respo
Le mo
de de
rappo
lère d
tion c
de ce
Le ca
selon
sens, s
des fo
longs
l'archi
nautai
acte c
acte i

en sont un exemple manifeste. Des plages paradisiaques aux murs d'enceinte des villes moyenâgeuses sont autant de cartes postales. Dans ce monde, la nature existe car le spectateur oublie qu'au-delà de l'image le monde existe, qu'au-delà des murs de la ville, il y a la périphérie et qu'au-delà des plages paradisiaques, les gens vivent. Le spectateur réussit à oublier totalement que l'homme est derrière ces images, qu'une carte postale ne peut être que le résultat d'une construction humaine, que l'image passe à travers les filtres culturels avant de se préciser et de se laisser admirer.

Paradoxe entre le lieu et son image

Le milieu de vie de l'homme ne correspond plus à l'image que l'on s'en fait. Le monde de la carte postale et le monde de la réalité n'ont plus beaucoup de rapports entre eux et le schisme s'accroît de manière inquiétante. La destruction ou la perte du lieu est responsable de cette séparation des deux mondes. Le cadre bâti, qui jadis était construit selon la tradition populaire et le bon sens, se détruit. L'unité des matériaux, des formes, arrivée à maturité après de longs siècles, n'a plus cours; le talent de l'architecte a remplacé l'esprit communautaire, l'acte de bâtir n'est plus un acte de la communauté mais bien un acte individuel et s'est affranchie du

poids de la tradition. La rupture ne s'est pas faite brutalement, mais la situation a glissé, imperceptiblement au début pour prendre finalement une importance irrévocable. De ce décalage, qui est le fait d'une destruction du cadre de vie actuel et d'une envie de vivre dans le monde de la carte postale, c'est-à-dire dans un monde parfait, naît une réinvention dans le monde réel de la carte postale matérialisée par les parcs de loi-

sirs, les parcs naturels ou tout espace créé dans le but de répondre à un désir.

La sauvegarde de l'image

Le problème actuel de la sauvegarde du patrimoine vient de la différence qu'il existe entre le paysage dans sa réalité et l'image de celui-ci. Les règlements mis en place tentent, par le biais



La limite entre ville et campagne n'existe plus depuis de l'homme a colonisé l'entier du territoire. Photo Jérôme Chenal.

de règles d'urbanisme, de plans d'occupation des sols ou de règlements communaux, de sauvegarder une situation qui n'existe plus. La carte postale a ses garde-fous que la réalité n'a pas. De là l'impuissance des règles et finalement soit le constat d'échec lorsque la réglementation est douce, soit la sclérose lorsque la réglementation est contraignante. L'explication vient du fait que la carte postale est simple, facilement appréciable, délimitée de manière précise sur un territoire et qu'elle donne l'impression d'être un élément appropriable. Par opposition, le monde réel est complexe, difficile, peu connu et l'absence de limites claires rend le travail quotidien difficile.

La sauvegarde dans l'impasse

En voulant sauvegarder ce qui n'existe plus, il devient difficile d'harmoniser le développement d'un paysage. L'interdiction totale, c'est-à-dire l'impossibilité de construire, de faire évoluer le paysage marque sa destruction. En agissant ainsi, la sauvegarde du patrimoine tue le patrimoine. Un paysage n'évoluant plus est un paysage mort qui à l'instar des ruines se dégrade pour ne plus exister. Dans l'autre cas, un laxisme trop grand des règlements ne permet aucun contrôle et devient dangereux. La situation actuelle ne fait partie ni de la catégorie où tout est interdit, ni de la

situation où la sauvegarde n'existe plus. Cet état intermédiaire donne l'illusion que les choses sont sous contrôle, que le patrimoine évolue et que les débordements et la destruction sont impossibles. Cette catégorie joue le rôle de leurres, et ne permet rien de plus convaincant que le reste. Les façades sont gardées mais pas les typologies, et une façade sans le type qui lui donne naissance n'a plus de raison d'être. A nouveau, la règle agit sur l'image et non sur la réalité, génératrice d'image.

La sauvegarde du patrimoine se trouve dans l'impasse. Les règlements communaux, toujours plus contraignants, prétendent aider à la durabilité du cadre bâti. Le résultat est différent vu que la réglementation des centres historiques renforce l'exode des populations vers les nouveaux lotissements. En offrant des surfaces libres, peu coûteuses, où construire n'est pas un acte contraignant face à une réglementation et en «protégeant» le patrimoine par des règles, les effets s'accumulent. La situation suivante est qu'effectivement le cadre bâti reste mais qu'il est vide, figé, et que les moyens financiers manquent pour sa restauration.

Un bâtiment vide se dégrade très rapidement, ce qui oblige à se poser la question du choix entre la transformation, habitée, ou le bâtiment inoccupé se dégradant tellement qu'il finit par ne plus être rénovable.

Quelles suites donner ?

Le bon sens, générateur d'un cadre bâti de qualité, doit se réapprendre. La sauvegarde doit intégrer les «nouveaux modes de vie», il faut comprendre les phénomènes, qu'ils soient urbains ou ruraux afin de prendre position et d'éviter ainsi de les subir. Que faire avec la voiture, instrument destructeur pour les uns et salvateur pour les autres ? Que le sentiment se porte sur l'une ou l'autre des affirmations précédentes, sa place dans la société est une composante qui ne peut être écartée de la réflexion. La voiture conduit à une dilatation de l'espace qui amène de nouvelles prises de position et d'acceptation du territoire. La voiture n'est pas l'unique exemple, la technologie bouscule les habitudes, mais n'est pas intégrée dans une réflexion sur les suites à donner à un paysage. Pour en revenir aux Franches-Montagnes, une réglementation stricte ne permettra plus une exploitation agricole correcte de la région car il sera impossible de s'adapter aux nouveaux moyens de l'agriculture, aux agrandissements nécessaires des fermes, et il s'en suivra le dépeuplement accéléré de la région.

Une alternative à cela pourrait être le tourisme, avec le risque de voir le paysage se figer encore plus, pour permettre aux visiteurs de retrouver d'année en année un paysage qui se condamne à ne plus évoluer. Les Franches-Montagnes pourraient, dans ce

cas, s
de la

La
dével
semb
mune
nalise
des e
reste
forte

cas, se transformer en parc d'attractions de la promenade en nature...

La solution est sans doute ailleurs, le développement doit être pris sur l'ensemble d'un territoire et non par commune. Cela permettra ensuite de rationaliser les interventions difficiles sur des espaces définis. La pression sur le reste du territoire deviendra ainsi moins forte et permettra un développement

plus doux et moins réglementé. Cela doit s'accompagner d'un apprentissage du paysage, du cadre bâti et de sa signification afin de passer à une phase où la compréhension du site permettra son évolution dans le temps.

Jérôme Chenal
Lausanne

L'É DÉ

D
XVI
les n
tante
De p
men
cites
parti
la co
mais
fami
défir
tion
ne l'
mun
la ne
nom
que
extra
paro

Le
ches
catho
temp
Bâle
mine
icebe
mise
n'est
55 de
fice
alors
ports
féco
presc
tume
cond
varia